

Le Centre Nautique d'Angoulins à la dérive...

Tempête XYNTHIA- Appel à votre solidarité.



Madame, Monsieur,

Situé en front de mer, le Centre Nautique d'Angoulins a très fortement souffert de la montée des eaux dans la nuit du 27 au 28 février 2010. Malgré les précautions prises la veille du sinistre, les bâtiments ont été envahis par les eaux sur une hauteur moyenne de 1,60m.

Le carrelet pédagogique a été rasé, le ponton du bassin a souffert également.



Notre premier appel a été entendu et nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont soutenus dans cette épreuve. Nous serons normalement en mesure de reprendre notre activité début mai. La perte d'exploitation durant les mois de mars et avril a toutefois eu de lourdes conséquences sur les recettes du club et donc sur sa capacité à pérenniser les emplois dans les mois à venir.

C'est pourquoi nous faisons de nouveau appel à votre générosité pour permettre une réinstallation et un redémarrage rapide de nos activités.

Vous pouvez contacter nos professionnels qui coordonneront votre aide au 06 16 92 84 73 ou par mail : cnangoulins@gmail.com

Si vous souhaitez nous aider, 2 solutions s'offrent à vous :
un Don matériel (liste ci-jointe) ou une Aide financière*.

L'équipe du CNA

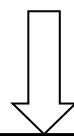
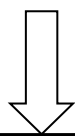
(*)Le Centre Nautique d'Angoulins est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique.

66% des dons sont déductibles des impôts pour les particuliers et les entreprises.

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Il est à joindre à votre déclaration fiscale loi 2003-709 du 01/08 et article CGI 200 – 238 bis

VOUS POUVEZ NOUS APPORTER UN SOUTIEN



MATERIEL

En nous donnant du matériel neuf, tel que décrit dans la liste ci-dessous () :*

FINANCIER

En adressant un chèque libellé à l'ordre du Centre Nautique d'Angoulins à l'adresse suivante () :*

*Centre Nautique d'Angoulins
« La Platère »
17690 Angoulins/mer*

Bureau accueil /secrétariat		Salle de cours/réunion	
1 ordinateur fixe 1 disque dur de sauvegarde 1 imprimante multifonction 1 poste VHF fixe 1 modem ADSL 1 répondeur	1 téléphone sans fils Meubles rangement Bureaux Plastifieuse Destructeur de documents	Tableau blanc Station météo Pharmacie premier secours Photocopieuse A3/A4 Matériel pédagogique Armoire de rangement Appareil photo numérique	
Coin cuisine		Outillage et matériel électrique	
Gazinière Meuble de rangement		Meuleuse Compresseur Etabli Forets, visserie, etc. 5 Étagères charges lourdes	Coupe bout électrique Caisse à outils complète Set de vissage et perçage clés à cliquets Petit outillage VHF portables étanches GPS
Mobilier extérieur		Divers	
4 tables de pique-nique bancs barbecue		Panneau signalétique Mât de pavillon Véhicule pour manutention(tracteur)	

(*)Le Centre Nautique d'Angoulins est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique.

66% des dons sont déductibles des impôts pour les particuliers et les entreprises.

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Il est à joindre à votre déclaration fiscale loi 2003-709 du 01/08 et article CGI 200 – 238 bis